

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 5 Décembre 2019

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 22 – REPRESENTES : 6

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge, RANNOU Yannick et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme CAMELIN Christine (*pouvoir à M. PONTAC Serge*), Mmes COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*), DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*), M. PAITIER Christophe (*pouvoir à M. RICARD Jean-François*) et M. MORMANN Cédric (*sans pouvoir*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : MM. CODET Stéphane et COLIN Arnaud

<b>OBJET :</b>	<b><i>Demande de subvention LEADER – Réalisation des phases esquisses et avant-projet de l'accord-cadre relatif à la maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics du centre-ville de Blain</i></b>
----------------	--

N° 2019 / 12 /02

*Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rural) est un programme européen qui accompagne financièrement les territoires dans la mise en place de projets. Avec ce programme, l'Europe s'engage en finançant des actions innovantes portées par les collectivités et les acteurs locaux qui par leurs idées, leurs envies et leurs ambitions contribuent au développement de leur territoire.*

*Parmi les actions pouvant être subventionnées, figurent les réalisations d'études préalables et stratégiques contribuant à la redynamisation des centres-bourgs. La réalisation de la phase 1 comportant l'esquisse et l'avant-projet de l'accord-cadre n° 20180007, signé le 27 mai 2019 et notifié à l'Agence LALU le 5 juin 2018 et relatif à la maîtrise d'œuvre pour la requalification des espaces publics du centre-ville de Blain, est susceptible de rentrer dans cette catégorie.*

.../...

Le plan de financement est le suivant :

**PHASES 1- ESQUISSES ET AVANT-PROJET POUR LA  
REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE**  
*Montants forfaitaires*

DEPENSES HT		RECETTES	
Moe Paysage	56 400,00 €	LEADER	80 640,00 €
Moe VRD	25 100,00 €		
Etudes déplacements	19 300,00 €	Autofinancement	20 160,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>100 800,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>100 800,00 €</b>

*En cas de financements externes inférieurs au plan de financement prévisionnel ci-dessus; le montant de l'autofinancement sera ajusté de manière à assumer le financement du projet.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'accord cadre n° 20180007, signé le 27 mai 2019 et notifié à l'Agence LALU le 5 juin 2018.*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

*APPROUVE le projet,*

*APPROUVE le plan de financement présenté,*

*SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des subventions prévues dans le plan de financement,*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.*

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 16 Décembre 2019,  
Le Maire,

